

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE STRAZEELE

Séance du 26 janvier 2011

L'an deux mil onze, le 26 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Elisabeth GRESSIER, Maire.

**Présents:** Mme Elisabeth GRESSIER, Maire, Mme HOUVENAEGHEL Brigitte, Mr RUCKEBUSCH J-Benoit, Mr REUMAUX Bertrand, Adjoints, Mmes NAYE Cécile, REANT Céline, Mrs DORMIEU Marcel, DECOOL Laurent, CASTANEDA-NUNEZ Stéphane, CATTEAU Gauthier, DEKERVEL Stéphane, FACHE Denis, HUYGHE Thierry, LAGACHE Rudy.

**Absents :** Cindy TORREZ

Secrétaire : Mr Rudy LAGACHE

A l'ordre du jour et après délibération,

## 1-LE PLATEAU MULTISPORT :

-Suite aux travaux de la Commission, il est décidé le maintien du projet de création du plateau multisport, sur la parcelle prévue au 979 de la rue du saint Esprit pour la constitution des dossiers de demandes de subventions. La Commune reste à la recherche d'un autre terrain qui pourrait recevoir l'installation, et dans ce cas seulement, l'actuelle parcelle réservée serait vendue pour permettre le financement de la nouvelle acquisition. Le dossier subvention serait alors mis à jour.

## 2-LES SUBVENTIONS COMMUNALES 2011 :

sont fixées telles que

Amicales des Secrétaires	15 €
Anciens combattants	345 €
ALRDP	61 €
Institut/Cancer	50 €
Bibliothèque + carte école	2 300 €
Chambres des Métiers	90 €
Base de Plein Air/Morbecque	82 €
ADMR	100 €
Croix Rouge	82 €
Réserve /Comité des Fêtes	305 €
Foyer Rural	1 000 €
Comité des Fêtes	2 300 €
C.C.A.S.	2 500 €
Comité de Parents d'Elèves	2 000 €
Comité de jumelage	1 000 €
Divers	750 €
Handy-Flandre Bailleul	100 €
Danse Attitude	200 €
Don du Sang	200 €
ADIL	90 €
CLIC des Géants de Flandres	300 €
Trait d'Union	100 €
AIDES (Sida)	50 €
Secours populaires	100 €
Association Green Messenger	100 €

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercices	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	14

Date de la Convocation
19 janvier 2011

Date d'affichage
31 janvier 2011

### **3-PROJETS DE TRAVAUX 2011 :**

#### **Logement communal :**

Des travaux de rénovation sont à réaliser au Logement communal, 42 rue de l'église, pour pallier aux problèmes d'humidité., qui seraient dus à des fuites sur les chéneaux constaté également sur le logement voisin. Mme le Maire est autorisée à demander différents devis pour les réparations et à signaler les dégâts constatés, à l'assurance communale.

#### **Entretien rue de milieu :**

Suite à la présentation des devis par les entreprises RAMON, TPDH, et EUROVIA, qui présentent trois solutions différentes pour l'aménagement de la voirie de la rue du Milieu, un avis sera pris prochainement après étude, pour retenir la solution considérée la meilleure.

#### **4- : Sont à étudier la réalisation des points suivants:**

##### **La prolongation du talus route d'Hazebrouck,**

**le réaménagement du 1 route de Caestre,** afin de permettre l'éventuel installation d'un commerçant ou artisan. Des renseignements seront pris pour fixer le loyer correspondant au mieux à l'utilisation des locaux. Le but est de permettre l'installation d'un commerce de proximité.

##### **Réaménagement de la Mairie**

Un projet déposé par un bureau d'études a été réceptionné et est présenté en séance avec une esquisse d'aménagement. L'Assemblée en prend connaissance et apporte différentes suggestions.

Madame le Maire est autorisée à demander des devis.

##### **Sonorisation de la Salle des Fêtes :**

L'installation de 6 enceintes sera réalisée par des bénévoles.

### **5 - HYDRAULIQUE :**

Il est constaté des fortes retenues d'eau sur certaines propriétés au niveau du contour de la Gare. Après recherche du problème, il s'avère que la parcelle recevant une nouvelle construction au contour de la gare n'avait pas eu connaissance par le Notaire, du passage d'un drain, qui lors des travaux de fondations a été sectionné et écrasé. Ce qui semble être la cause des inondations partielles évoquées. Après renseignements, les services de la MISE n'ont pas la compétence pour gérer ce problème et précisent que cela relève plus particulièrement du droit privé, et notamment du droit civil.

Un rétablissement de l'hydraulique derrière la propriété à Mr et Mme Benouwt pourrait être une solution

## **6- RESIDENCE INGELAND :**

Un courrier de Mr CHEREAU résident du Lotissement INGELAND relate les éléments présentés lors de l'achat de sa parcelle de terrain et qui par un 1<sup>er</sup> arrêté confirmait la présence du réseau de gaz pour les parcelles. Il précise qu'un arrêté confirme la modification du permis dans lequel le réseau gaz est supprimé. Par conséquent, au nom de tous les concernés, Mr CHEREAU demande à bénéficier de la révision des tarifs de leur acquisition en tenant compte de ces changements.

Le dossier reste à suivre.

La Réunion programmée par COGENORD ASL invitant tous les résidents du lotissement Ingeland à une Assemblée Générale des propriétaires, ce 26 janvier, a été annulée à la demande de ces mêmes résidents, pour les motifs de non réception de convocation dans les délais et par manque d'éléments. Mme le Maire ayant confirmée la démarche par courrier en expliquant qu'une telle réunion ne se serait pas bénéfique, et qu'il valait mieux la reporter.

## **7 – PROJET FRANCELOT : « CLOS de la MALTERIE »**

Le projet actuellement déposé ne semble pas réalisable dans sa présentation actuelle étant donné les éléments reçus sur le classement des voies à très grande circulation. Après confirmation, à ce jour la voie du contournement impose un recul de 100 m au lieu de 75 m, et le CD947, un recul de 75 m.

Des modifications devront donc être apportées au projet. Le lotisseur est invité à réviser son projet.

## **8 -INSTRUCTION DES CERTIFICATS D URBANISME :**

Mme le Maire est autorisée à signer la convention avec la DDTM (ex DDE) pour permettre l'instruction des CUB (Certificat d'urbanisme pour projet) par les services de l'Équipement urbanisme. Les CUA (informations) seront instruits par la Commune.

## **9 : PLU :**

Il sera étudié la possibilité de faire réviser le PLU pour des mises en conformité avec le contournement, avec le SCOT,...

## **10 : COLUMBARIUM / TARIFS et REGLEMENT :**

Les travaux d'aménagement étant terminés, le Conseil approuve le règlement tel que présenté. Et arrête les tarifs ci-après :

1 case, 2 urnes	30 ans	600,00 euros
	50 ans	800,00 euros
1 case, 4 urnes	30 ans	900.00 euros
	50 ans	1 200,00 euros

Ouverture-fermeture : 30 euros

Jardin du souvenir : 60 euros (avec plaque comprise)

## 11 – QUESTIONS DIVERSES :

### ASSAINISSEMENT :

Suite à un courrier concernant l'écoulement dans le fossé, Clytestraete, Madame le Maire précise que le curage a été réalisé expressément. Que le problème vient du rejet direct des eaux usées du logement. Elle précise que des normes sont à respecter, et que les services du SIAN-NOREADE, sont compétents en la matière pour assister les intéressés dans leur démarche.

### PETITION ADSL :

Suite à la pétition reçue en Mairie, concernant la réception sur la Commune, il est précisé que l'équipement coûte 80 000 euros ce qui reste un lourd investissement. Que la qualité varie avec les fournisseurs. Se brancher sur une commune voisine (Vieux-Berquin) ne permettra pas d'avoir une meilleure qualité étant donné l'éloignement qui affaiblit la réception. Des renforcements sont en projets sur certaines communes. Pourrions nous en bénéficier. Le sujet reste à suivre. Le dégroupement ne serait opérable sur la commune que dans le délais de 10 ans. La seule solution remédiable donnée pour l'instant semble être l'appréciation du fournisseur.

### CENTRE AERE 2011 :

Après délibération, la Commune réitère sa demande à bénéficier du fonctionnement du centre aéré de MERRIS dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Par contre, il est rappelé les problèmes de fonctionnement liés au personnel d'encadrement constatés en 2010.

### VOIRIE Du Contour de la Gare :

Mr Ruckebusch Adjoint au Maire, rapporte la réclamation de Mr SCHVAN, riverain qui réclame la réfection de la voirie face à chez lui. En effet, une maison est en construction à coté, et les camions roulent sur sa propriété pour éviter les ornières sur l'autre coté, causant ainsi la démolition de son terrain.

Après délibération et présentation du devis concernant les travaux d'aménagement sur 100m de long et 1.60m de large et qui se chiffrent à il est décidé de voir à réaliser les travaux (route et trottoirs) dès que la dernière maison serait terminée.

L'Assemblée accepte l'**adhésion** de la Commune de **ROQUETOIRE, au SIAN SIDEN NOREADE.**

Après délibération, l est accordé la délivrance d'une **Concession au Cimetière** au nom de Mr DECROCK Jean-Claude,

Les **4 jours de DUNKERQUE**, traverseront la Commune le 7 Mai 2011 à 12 h 59 ; La circulation sera réglementée sur la CD 947.

22 h 45 : Ainsi fait et délibéré audit lieu les jours mois et an que ci dessus./.

Ainsi fait et délibéré audit  
lieu les jours mois et an que ci-  
dessus./.

S  
uivent  
les  
signatur  
es,

POUR EXTRAIT  
CONFORME,

Le Maire, E.  
GRESSIER